



Ville de Melun
République Française

**La ville de Melun
Recrute
Un Référent famille en centre social (H/F),
A temps complet
Titulaire ou contractuel**

Poste à pourvoir immédiatement

La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 kms de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle.

La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir. "

La direction des affaires sociales concourt à l'élaboration d'une politique de solidarité municipale innovante à travers une présence visible, active et rassurante sur l'ensemble du territoire de la ville, en s'appuyant sur des contacts privilégiés avec les habitants, les acteurs associatifs et institutionnels.

Missions :

L'animation sociale, au cœur de l'action des centres sociaux, permet aux habitants de participer directement à l'amélioration de leurs conditions de vie, au renforcement des solidarités et à la prévention des exclusions.

Intégré au service des centres sociaux, et placé sous l'autorité du responsable d'un centre social municipal, vous serez en charge d'élaborer et de mettre en œuvre le projet Animation Collective Famille de la structure.

☞ **Missions principales :**

- Participation à l'élaboration et à la conduite du projet social de la structure
- Participation au développement du partenariat et de la dynamique participative
- Définition, évaluation et rédaction du projet Animation Collective Famille à partir d'un diagnostic partagé avec l'ensemble des partenaires et usagers en déterminant les objectifs du secteur et les actions à mettre en place pour répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire.
- Mise en œuvre, coordination et animation du projet Animation Collective Famille par la mise en place d'actions partenariales destinées à accompagner et soutenir les familles dans leur rôle parental.
- Contribution à la rédaction des dossiers de subventions, rapports d'activités, dossiers administratifs du secteur Animation Collective Famille
- Participation aux réseaux locaux dans le champ d'activités (REAAP)

- Contribution aux démarches de réflexions, de diagnostics, de prévention, d'actions autour de la famille et de l'accompagnement à la fonction parentale
- Identification et mobilisation des ressources du territoire, enrichir les partenariats pour mieux répondre aux besoins
- Participation à l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire
- Gestion matérielle et administrative du secteur.
- Participation à la mise en place des Accueils Collectifs de Mineurs en terme de responsabilité, d'organisation, de gestion administrative et règlementaire (projet pédagogique, déclaration de séjours, veille juridique, inscriptions) et en assurer la direction en cas d'absence du directeur.
- Participation à la gestion de la structure et remplacement du directeur dans ses fonctions en qualité de directeur adjoint.

Profil recherché :

Diplôme

- . Licence ou BAC +3
- . Connaissance du Pack office (word, excel, etc..)

. Vous connaissez la sociologie du territoire d'implantation et son fonctionnement ;

-Vous impulsez des projets innovants et structurants en cohérence avec la commande publique.

. Vous avez une bonne connaissance des publics en situation de fragilité sociale et vous êtes capable d'agir en conséquence.

. Vous savez conduire des projets en transversalité en cohérence avec les orientations politiques, les objectifs du projet social et les politiques contractuelles des financeurs (ACM politique de la ville, différents dispositifs...).

. Vous disposez de connaissances générales, théoriques et méthodologiques des activités réglementées des activités de développement social et d'accueil des mineurs.

. Vous savez créer et gérer une dynamique de groupe autour d'activités ;

. Vous avez le sens du service public et vous connaissez les dispositifs de la politique de la ville.

. Doté de capacités d'organisation, et d'esprit d'équipe, vous savez vous adapter aux différentes situations et vous rendre disponible y compris dans l'urgence lorsque cela est nécessaire.

Vous faites preuve de pédagogie, de rigueur et de discrétion ;

. En outre, vos compétences relationnelles (sens du dialogue, de l'écoute, esprit d'analyse et d'initiative,) vous permettent de prévenir et gérer les conflits et tensions dans un groupe ;

-Vous possédez le permis B

Modalités de recrutement :

- . Cadre d'emploi des adjoints d'animation ;
- . Horaires : 35 h hebdomadaires annualisées (certains week-end travaillés).
- . Amicale du personnel ;
- . Compte épargne temps ;
- . Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) + prime annuelle ;
- . Prise en charge des frais de déplacement frais domicile transport en commun

- . Gratification pour les médailles du travail
- . Règlement de congés et d'autorisation d'absence pour favoriser la conciliation de la vie professionnelle et personnelle
- . Temps complet
- . Plan de formation attractif pour développer vos compétences.

Pour postuler : merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Maire :

- Par courrier postal : Hôtel de Ville
16 rue Paul Doumer
77000 MELUN

- Par mail : recrutement@ville-melun.fr

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.

Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux.

Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.